

Dates des prochaines inscriptions pour l'année scolaire 2025/2026

Période			Concerne	Date d'ouverture des inscriptions	Date de clôture des inscriptions
N°	Du	Au			
1	Période scolaire 2025 01/09/2025 03/07/2026		Périscolaire et mercredi	15 juillet 2025	
2	Automne 2025 20/10/2025 31/10/2025		Petites Vacances	15 septembre 2025	28 septembre 2025
3	Fin d'année 2025 22/12/2025 02/01/2026		Petites Vacances	17 novembre 2025	30 novembre 2025
4	Hiver 2026 16/02/2026 27/02/2026		Petites Vacances	12 janvier 2026	25 janvier 2026
5	Printemps 2026 13/04/2026 24/04/2026		Petites Vacances	9 mars 2026	22 mars 2026
	Eté 2026 06/07/2026 31/08/2026		Grandes Vacances	18 mai 2026	31 mai 2026

Les inscriptions ou annulations (sous réserve de places) :

Sur le portail « familles » <https://agora-asso.portail-defi.net> ou en accueil physique aux horaires d'ouverture pour :

- Les vacances scolaires : durant la période d'inscription,
- Les Mercredis : jusqu'au mercredi qui précède,
- Le Périscolaire : jusqu'à 2 jours ouvrés avant

Fermeture des Accueils de Loisirs et Périscolaire :

- Le 26 décembre 2025 et 2 janvier 2026, l'ensemble des structures.
- Du 22 décembre 2025 au 2 janvier 2026 sur l'ALSH de Cinq-Mars-La-Pile (Le Carrousel) et l'ALSH de Mazières De Touraine (Le Nichoir),
- Le vendredi 15 mai 2026, l'ensemble des structures.
- Du 3 août au 21 août 2026 sur l'ALSH de Cinq-Mars-la-Pile (Le Carrousel),
- Du 3 août au 14 août 2026 sur l'ALSH Jeunes (D'click)
- Du 6 juillet 2026 au 31 août 2026 sur l'ALSH de Mazières De Touraine (Le Nichoir).

Le dossier administratif est valable du 1^{er} jour de l'année scolaire à la fin des grandes vacances.

Cher(s) parent(s),

Merci de nous fournir pour l'inscription de votre (ou vos) enfant(s) les documents suivants sur le portail (la taille du fichier ne doit pas excéder **2Mo**) :

- La Fiche Famille à compléter sur le portail,
- La Fiche Médicale à compléter sur le portail et à transmettre via le portail,
- L'assurance **extrascolaire** de votre enfant à transmettre en pdf,
- Une copie du carnet de vaccination à transmettre en pdf,
- Un document où apparait votre n° d'allocataire CAF ou un justificatif MSA à transmettre en pdf,
- Nous fournir votre dernier avis d'imposition (Avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023) à transmettre en pdf,
- A l'inscription de votre enfant une adhésion de 10 € vous sera demandé lors de la première facture pour l'année scolaire 2025/2026.

Attention, nous n'acceptons que les dossiers complets.

Horaires d'ouverture de l'accueil pour les inscriptions et annulations :

Lundi :	14h00 – 17h30
Mardi :	14h00 – 17h30
Mercredi :	9h00 – 12h00 14h00 – 17h30
Jeudi :	14h00 – 17h30
Vendredi* :	9h00 – 12h00 14h00 – 17h30

*(Uniquement sur RDV)